

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 04 AVRIL 2024

Le 04 Avril 2024, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 29 Mars 2024, s'est assemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, MUNETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, CADRET, BOYER, SANS, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. CROMER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BASQUE	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme GARRIGOU Adjointe
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
Mme ROHEL	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. FLEURT Conseiller M ^{al}
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
Mme QUILLET	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme SANS Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM. SEGUIN, DALCIN, MICHELON et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : J. Claude LAPARLIERE

389 - OBJET : Admission en non-valeur de certains produits irrécouvrables

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les budgets primitifs 2024,
- Vu les états établis par la Service de Gestion Comptable de Pauillac et considérant que les recettes y figurant, pour le budget COMMUNE, les budgets annexes EAU et ASSAINISSEMENT ne peuvent être recouvrées,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

☞ D'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables suivants :

COMMUNE		
État n° 6177544931	↗	3 537,32 €
EAU		
État n° 6052000131	↗	25 953,06 €
État n° 5971500331	↗	426,15 €
ASSAINISSEMENT		
État n° 6609690131	↗	2 412,53 €
TOTAL	↗	32 329,06 €

Acte télétransmis au contrôle de légalité

Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20240404-389-DE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Publié ou notifié le 05/04/2024



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

